



CTA du 2 octobre 2020

Avis présentés par la FSU

Avis 1. Pour : FSU-FO-UNSA

Le CTA exige que les missions de CPE ne soient pas dévoyées vers des tâches de personnels de direction absents ou dans des établissements sans postes d'adjoint.

Avis 2 Pour : FSU-FO-UNSA

Le CTA exige que, dans le cas où des CPE sont appelés sur des postes de direction, ces derniers soient remplacés dans leurs établissements par des moyens CPE.

Avis 3 : Pour : FSU-FO-UNSA

Le CTA affirme que les enseignants assurant un enseignement en présentiel pour certains niveaux n'ont pas à doubler cet enseignement par du distanciel pour ces mêmes niveaux.

Avis 4 : Pour : FSU-FO-UNSA

Le CTA demande une prise en compte des services effectués en FLE pour l'ancienneté des enseignants contractuels qui conduit au CDI.